

## Le CESR à l'écoute des associations

Réunion du bureau du CESR, le 5 juillet 2005

Un français sur deux est membre d'une association. Les associations sont ainsi le mode d'organisation de l'action collective préféré des français et des habitants de Poitou-Charentes.

Le conseil économique et social régional est une des institutions de représentation du monde associatif (plus de 20 % de ses membres représentent les grandes familles associatives : associations familiales, œuvres sanitaires et sociales, sport, éducation populaire, tourisme, logement, environnement, consommation, ...) et dans ce cadre le bureau du CESR réuni le 5 juillet a souhaité faire le point sur la réalité de la vie associative et les projets en cours avec le Président de la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives de Poitou-Charentes), Jean-Pierre Morisset, accompagné de Michel Adam, Vice-Président.

La CPCA est le rassemblement volontaire des mouvements associatifs organisés qui oeuvrent au niveau régional (14 coordinations à ce jour) dans l'objectif d'élaborer une parole commune du monde associatif organisé et indépendant pour la défense et la promotion du fait associatif.

Les membres du bureau du CESR et les représentants de la CPCA ont échangé sur les grands dossiers d'actualité de la vie associative et en particulier sur les emplois-trempins et la formation des bénévoles, dispositifs récemment mis en place par le conseil régional Poitou-Charentes, en partenariat avec le monde associatif.

Pour le CESR, la CPCA et son fonctionnement en réseau permettent de s'appuyer sur l'expertise des associations et de mettre en œuvre des politiques adaptées à leurs besoins et de valoriser l'activité bénévole.

D'autres points de débat ont été ouverts : la représentativité des associations, leur indépendance, le fonctionnement démocratique au sein même des associations, les financements de la formation, ... qui mériteront d'être prolongés.

Le CESR poursuivra à son niveau son engagement pour le développement de la vie associative et s'associera aux travaux pour une nouvelle charte de partenariat Région/associations.

